Le Courrier du Loiret, 27 janvier 2011

Vœux du maire, Michel Martin à Neuville-aux-Bois

La place Leclerc sera le chantier majeur en 2011

Tout le monde devrait être consulté pour la réhabilitation du cœur de village.

Quelques jours avant un conseil municipal qui s'est soldé par une crise (lire notre édition de la semaine dernière), le maire de Neuville-aux-Bois, Michel Martin, était adressé ses vœux à la population en dressant un bilan de l'année 2010 et surtout en révélant l'un des chantiers majeurs de la commune pour 2011 : la place du général Leclerc. Ce lieu-dit depuis des années, celle-ci fera sans doute l'objet d'une attention toute particulière des Neuvillois. Michel Martin a lancé l'étude en 2009 à laquelle est associée un groupe de vingt-cinq personnes parmi lesquelles des élus, des commerçants et des riverains. Les travaux devraient démarrer cette année pour une durée de neuf mois et pour un montant de trois millions d'Euros.

Par ailleurs, un premier diagnostic commandé par la mairie a conclu à des travaux indispensables à l'église de Neuville partiellement massifiée dans ses fondations. S'il ne s'est pas privé de souligner que l'hôpital Pierre Le Brun de Neuville-aux-Bois « avait retrouvé toute sa sérénité », Michel Martin n'avait absolument pas abordé la question de l'avenir du cabinet médical. Avant de partager le buffet avec les forces vives de la commune, Michel Martin a passé la parole à Bernard Léger, Marc Andrieu et Jean-Pierre Sueur, respectivement président de la Communauté de communes de la Forêt, Conseiller général et Sénateur du Loiret.

B.M.T.

L'ancien cabinet dentaire du docteur Robinet devrait bientôt accueillir le siège de la Communauté de communes de la Forêt.

Le siège de la Communauté de communes va bientôt déménager

À l'occasion des vœux de Michel Martin, Bernard Léger, président de la Communauté de communes (comcom) de la Forêt, a annoncé que la collectivité allait déménager ses actuels locaux situés face à la mairie de Neuville, dans l'ancien cabinet dentaire du docteur Robinet, rue du Réal Est, à Neuville-aux-Bois. Bernard Léger est revenu sur une année communautaire 2010 riche en événements et où la comcom a gagné de nouvelles compétences (création d'un poste d'agent chargé de l'hygiène et la sécurité, l'assainissement non collectif, le plan de mise en accessibilité, le centre de loisirs, l'arrivée de Trainou, etc.)

Un radar permanent à Saint-Lyé

Le Conseiller général du canton, Marc Andrieu, a confirmé que le département du Loiret avait acquis les terrains nécessaires à la construction/déménagement du collège de Trainou qui pourrait être inauguré en 2014 ou 2015. Il a par ailleurs annoncé qu'un radar permanent allait être installé sur la RD 97 dans la zone Fleury-les-Aubrais/Saint-Lyé.

Le Courrier du Loiret - Jeudi 27 janvier 2011 29

.

Phoca PDF